

La taxonomie LCB-FT V2.1.0 issue de la réglementation relative à la Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) utilise l'architecture Eurofiling. Elle s'applique aux domaines banque et assurance et entre en vigueur à partir de l'arrêté du 31 décembre 2018.

Cette livraison concerne la version 2.1.0 de la taxonomie LCB-FT qui fait suite à la publication pour consultation de la version 2.1.0_PWD1.

Les modifications introduites par cette version de production concernent des ajouts et modifications d'assertions ainsi que l'intégration des libellés « métier » associés aux assertions.

Les livrables associés sont :

- Documentation
 - Ce document
 - Un document décrivant la taxonomie (ACPR_LCB-FT_Description_de_la_taxonomie_V2.1.0.pdf).
- DPM
 - Les fichiers du DPM LCB-FT V2.1.0, dictionnaire (ACPR_LCB-FT_Dictionnaire_V2.1.0.xlsx), états annotés (ACPR_LCB-FT_États_Annotés_V2.1.0.xlsx) et états annotés modifications vs 2.0.0 (ACPR_LCB-FT_États_Annotés_2.1.0 vs 2.0.0.xlsx).
- Taxonomie
 - La taxonomie, dans un paquetage incluant les éléments externes utilisés (Eurofiling et XBRL International).
- Contrôles
 - Un fichier de contrôles (ACPR_LCB-FT_Validations_V2.1.0.xlsx) contenant la liste des assertions avec notamment la correspondance codification RC (Row-Column) utilisé dans le DPM : ACPR_LCB-FT_États_Annotés_V2.1.0.xlsx.
 - Un fichier de documentation des contrôles (ACPR_LCB-FT_Validations_Documentation_V2.1.0.xlsx)
- Instance
 - Un fichier d'instance squelette, comportant l'ensemble des faits possibles, pour le point d'entrée avec des données aléatoires, sans cohérence métier.